

Communiqué de presse

Bois-Colombes, le 12 juillet 2022,

Abeille Assurances poursuit son engagement en faveur de l'environnement et publie son Rapport Climat 2022 (article 29 loi énergie-climat)

- ▶ **Abeille Assurances, compagnie majeure de l'assurance en France, poursuit ses engagements sur les enjeux climatiques, les facteurs de durabilité et publie ses orientations dans son rapport Climat 2022 (article 29 loi énergie-climat).**
- ▶ **L'intégration des enjeux du développement durable dans la stratégie d'investissement est la colonne vertébrale de la stratégie RSE d'Abeille Assurances. L'assureur œuvre également toujours plus pour une meilleure prise en compte des facteurs de durabilité dans son modèle d'affaires afin d'avoir un impact positif à la fois pour les assurés et la société.**
- ▶ **En 2021, Abeille Assurances a mis son expertise et son influence d'assureur, d'investisseur et d'employeur, au service de la création d'une société d'acteurs responsables, en agissant pour le climat et le développement durable et en accompagnant les initiatives à impact positif. Depuis le 1^{er} juillet 2022, Abeille Assurances déploie une politique hydrocarbures exigeante, afin de compléter les actions déjà engagées sur le charbon.**

Abeille Assurances, compagnie majeure de l'assurance en France place sa stratégie RSE au cœur des chantiers de transformation et de développement en faveur d'un modèle d'assurance durable. Dans ce cadre, elle s'efforce d'intégrer dans ses prises de décision les enjeux de durabilité pertinents pour les métiers de l'assurance et pour ses clients. Abeille Assurances collabore également avec ses clients et partenaires pour les sensibiliser aux enjeux de durabilité et les inciter à mieux maîtriser les risques liés à ces derniers, ainsi qu'à développer des solutions concrètes pour agir en faveur de l'environnement.

La performance extra-financière pour limiter les conséquences des risques climatiques

Au-delà de la performance financière, Abeille Assurances s'est fixée des objectifs en matière de performance extra-financière qui s'articulent autour de la prise en compte des problématiques d'ESG, d'impact mais aussi de climat dans ses portefeuilles d'investissements. Cette approche cible permet de **limiter les conséquences**

des risques climatiques (risques de transition et risques physiques) et des risques de durabilité sur les investissements et également de mettre en place des stratégies de financement de la transition énergétique et climatique.

La réalisation de ces objectifs repose sur quatre piliers fondamentaux :

- ▶ Un **pilier pilotage de l’empreinte carbone du portefeuille** qui se structure autour de la **réduction graduelle et constante des mesures d’émission de CO2 des portefeuilles d’investissement** (70 milliards d’euros) afin de les aligner au mieux aux scénarios scientifiques de trajectoire net zéro et de **la mise en place d’exclusions d’investissement ciblées**, tels le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels, afin d’exclure les acteurs qui ne prendront pas, structurellement ou volontairement, le virage de la transition énergétique. Abeille Assurances s’appuie sur un grand nombre d’indicateurs issus de fournisseurs de données externes pour mesurer objectivement cet effort de réduction de l’empreinte carbone. Ainsi fin 2021, **Abeille Assurances a déjà dépassé son objectif de réduction de 25% de son empreinte carbone qu’elle s’était fixé sur la période 2019 – 2025 sur son portefeuille actions et obligations** et travaille à mettre en place une nouvelle stratégie de réduction à horizon 2030.
- ▶ Un **pilier autour de la performance ESG du portefeuille** afin de prendre en compte au mieux les objectifs de durabilité dans la gestion des investissements à la fois sur les actifs liquides (actions, obligations) et les actifs réels (immobilier). Ainsi, le **score ESG du portefeuille a augmenté chaque année depuis 2017, passant de 6,14 à 6,73 en 2021**. Cette augmentation notable s’explique par la volonté de sélectionner les émetteurs les plus performants sur le plan ESG.
- ▶ Un **pilier construction des portefeuilles d’investissement en faveur de la transition** qui se structure principalement autour d’un engagement de **volume important d’investissements verts selon la définition d’Abeille Assurances** (a minima 500 millions d’euros par an et 1 400 millions d’euros réalisés en 2021), des **investissements thématiques**, comme le fonds de transition climatique dans lequel Abeille Assurances est investie à hauteur de 300 millions d’euros et qui est géré par la filiale Abeille Asset Management. Ainsi, près de **10 % des actifs** (6,4 milliards d’euros) venant en représentation des portefeuilles sous mandats **sont des actifs verts** soutenant le financement de la transition énergétique. Par ailleurs, l’intégralité des investissements immobiliers (4,6 milliards d’euros) sont gérés en intégrant de multiples critères ESG, dont la consommation énergétique des bâtiments.
- ▶ Un **pilier dialogue actionnarial** avec les entreprises pour les inciter à accélérer leur transition et soutenir leur démarche. Ainsi, la politique d’engagement actionnarial est un outil fondamental pour exercer le rôle d’actionnaire responsable et exercer un effet bénéfique sur les entreprises dans lesquelles Abeille Assurances investit pour le compte de ses clients.



« Les enjeux de la transition climatique sont majeurs pour les entreprises qui gèrent des actifs financiers. Si la démarche s’est fortement structurée grâce à l’ONU, aux PRI et à la COP 21 de Paris, les grands progrès réalisés et en cours de réalisation par Abeille Assurances concernent la mesure des impacts de ses actifs sur le climat ou du risque qu’ils portent, en lien avec la double matérialité posée par l’Union européenne. Forte de ces mesures, Abeille Assurances est en capacité depuis 2019 de proposer des trajectoires d’amélioration de ses portefeuilles sous de nombreux axes et de continuer à développer de nouvelles mesures d’impact, telle que la biodiversité. Si tous ces indicateurs peuvent apparaître conceptuels, ils génèrent de vraies conséquences dans les stratégies d’investissements d’Abeille Assurances et

les dialogues avec les entreprises ou les Asset Managers. », explique **Thomas Rivron, Directeur des investissements Abeille Assurances.**

➤ Quelques actions emblématiques en matière de développement durable

En 2021, Abeille Assurances est devenue le premier assureur à recevoir le **Label Positive Assurance**, lancé par l'Institut de l'Économie Positive, pour 9 produits d'assurance dommages et assurances de personnes qui ont vocation à être socialement responsables et écologiquement durables.

Conscients de l'intérêt grandissant de ses clients pour les produits d'épargne responsable, Abeille Assurances propose l'une des gammes les plus complètes du marché avec **12 fonds labellisés ISR** en 2021 (encours de 1,9 milliards d'euros pour les Unités de Compte au 31 décembre 2021).

Abeille Assurances, pionnière sur l'investissement à impact, **a poursuivi en 2022 les initiatives lancées au cours des années précédentes.** La compagnie est toujours investie dans le fonds Abeille Impact Investing France lancé en 2014 pour favoriser la création d'emplois et le financement de l'entrepreneuriat social en France. Elle a également poursuivi son programme Alliance for Impact lancé en 2020, une innovation sociale majeure pour accompagner les start-ups de l'entrepreneuriat à impact, en partenariat avec Ventech et La Ruche. Cette initiative a trouvé un écho auprès de quelques investisseurs dont La Banque des Territoires qui a rejoint l'Alliance en 2021.

Les enjeux pour l'année à venir se structureront autour de cinq actions principales : mesurer, former, se doter d'une gouvernance forte sur les sujets de durabilité, agir pour s'engager et financer l'impact.



« Abeille Assurances est doublement concernée par la transition climatique. Par nature en tant qu'assureur, et par sa responsabilité en tant qu'investisseur. Être acteur et moteur d'une transition écologique et sociale juste, agir pour la biodiversité et globalement l'ensemble des facteurs de durabilité est une évidence.

L'intégration d'Abeille Assurances au sein d'Aéma Groupe nous permet de définir une ambition commune avec celle du groupe dans nos objectifs climatiques. Ce rapport ESG Climat 2022 s'inscrit dans la continuité et le renforcement de ses engagements en matière de durabilité et d'investisseur responsable. Il constitue une preuve de notre volonté de contribuer à un monde plus juste et plus soutenable pour notre planète », explique **Elisabeth Aubineau, Directrice RSE & Mécénat Abeille Assurances.**

➤ Abeille Assurances s'engage dans la réduction des émissions carbone

Dans le cadre de son engagement à la Powering Past Coal Alliance, Abeille Assurances s'est engagée à **sortir de l'ensemble de ses positions liées au charbon thermique d'ici 2030 au plus tard.** Abeille Assurances

applique également des seuils d'exclusion définis à partir des données de la liste GCEL¹ aux entreprises développant de nouveaux projets d'extraction de charbon, aux entreprises prévoyant une augmentation substantielle de leur volume annuel de production de charbon, aux entreprises dont 20% des revenus proviennent de production/exploitation de mines de charbon (ou de production d'électricité à partir du charbon pour les énergéticiens), aux entreprises dont la production annuelle de charbon dépasse 10 millions de tonnes et enfin, aux entreprises dont la capacité de production de charbon dépasse 5 000 MW. **Sur 2021, Abeille Assurances a ainsi réduit de 9% son exposition aux énergéticiens ayant recours au charbon thermique pour la production d'électricité.**

L'assureur accorde une importance forte aux engagements bas-carbone pris par les entreprises de ses univers d'investissement, notamment les plus exposées aux enjeux de décarbonation. En 2021, **30 % des encours investis en direct** (20 milliards d'euros) le **sont dans des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions**, en lien avec les objectifs de l'Accord de Paris, **ont été validés par SBT initiative.**

À fin 2021, la **somme totale des actifs verts en portefeuille est de 6,4 milliards d'euros** et correspond à 9,7 % des actifs totaux d'Abeille Assurances hors Unités de Compte. Abeille Assurances a investi **1,4 milliards d'euros dans des actifs verts sur 2021 soit 280 % de l'objectif de 500 millions d'euros.** En outre la **valorisation des actifs verts a augmenté de 200 millions d'euros.**

➤ Une politique hydrocarbures exigeante

Abeille Assurances et ses entités d'assurance (Abeille Vie, Abeille Épargne Retraite, Abeille Retraite Professionnelle et Abeille IARD & Santé) ont une exposition minimale au secteur pétro-gazier, **inférieure à 0,5 % des actifs détenus en direct** (y compris fonds dédiés).

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les entités excluent tout nouvel investissement dans les entreprises :

- ▶ Dont la production d'hydrocarbures non-conventionnels représente plus de 25 % de la production totale d'énergie fossile² ;
- ▶ Dont plus de 5 % du chiffre d'affaires est lié aux hydrocarbures non-conventionnels³ ;
- ▶ Ayant rendu publique une décision d'investissement sur de nouveaux projets d'exploitation pétrolière ou gazière en zone Arctique, après le 1^{er} juillet 2022⁴.

Ces critères s'entendent à titre individuel de sorte que tout émetteur répondant à l'un d'eux fera l'objet d'une exclusion.

A compter du 1^{er} janvier 2030, les entités s'engagent à exclure tout nouvel investissement sur les entreprises impliquées dans les activités d'exploration et/ou de production d'hydrocarbures non-conventionnels. Toutefois, afin d'encourager les efforts d'atténuation mis en œuvre par ces émetteurs, les entités se réservent le droit d'investir :

¹ Global Coal Exit List publiée par l'ONG Urgewald

² Ces exclusions seront définies à partir des données de la liste GOGEL publiée par l'ONG Urgewald et mises à jour annuellement.

³ Ces filtres d'exclusions seront définis à partir des données fournies par l'agence de notation extra-financière MSCI.

⁴ L'exclusion prendra effet à partir de la publication, par un émetteur, d'une décision finale d'investissement (« *Final Investment decision* ») concernant un projet de nouveau champ d'exploitation pétro-gazier ou d'extension d'un champ existant dans la zone Arctique.

- ▶ Sur d'éventuels Green Bonds émis par des entreprises exclues de leurs univers d'investissement, sous réserve que ceux-ci aient fait l'objet d'une Second Party Opinion attestant de leur caractère durable ainsi que d'un avis positif de la société de gestion (Abeille Asset Management) ;
- ▶ Sur d'éventuelles émissions de dettes de filiales ou joint-ventures de ces émetteurs, pourvu qu'elles soient entièrement dédiées à la production d'énergies renouvelables.

Afin de se conformer aux recommandations de l'AIE, les entités mettent en place une **stratégie d'exclusion graduelle** des émetteurs développant de nouveaux projets d'exploration ou d'exploitation de champs pétro-gaziers. A compter de juillet 2022, les émetteurs du secteur pétro-gaziers seront classés selon la part de leurs dépenses d'investissement en capital (CAPEX) considérée comme en dépassement par rapport au scénario *Net Zero* de l'AIE⁵.

- ▶ Les émetteurs appartenant aux deux premiers terciles de ce classement seront exclus de l'univers d'investissement ;
- ▶ Les émetteurs appartenant au dernier tercile de ce classement feront l'objet d'une démarche d'engagement. A l'issue de cet engagement, et au plus tard en 2025, les émetteurs n'ayant pas démontré la tangibilité de leur démarche de transition énergétique seront exclus de l'univers d'investissement. Le processus d'engagement et les critères d'évaluation de la démarche de transition énergétique des émetteurs sont détaillés dans le rapport.

Éléments essentiels du rapport

S'engager en faveur du climat et de la biodiversité

- Objectif de réduction de 25 % de l'intensité carbone des poches actions et obligations d'entreprises entre 2019 et 2025
- Objectif de neutralité carbone à horizon 2050
- Sortie à 100% du charbon et des hydrocarbures non conventionnels en 2030
- Nouvelle stratégie de financement du secteur des hydrocarbures
- Mise en place d'indicateurs de mesure de l'impact des investissements sur la biodiversité

Répondre aux objectifs climatiques

- Augmentation de 33% des encours en actifs verts et durables depuis 2020 pour atteindre 6,4 milliards d'euros
- 22,5 % de baisse d'intensité carbone sur les portefeuilles sous mandats (actions, obligations d'entreprise et obligations souveraines) d'Abeille Assurances depuis 2019

Proposer de nouvelles solutions durables

- 12 fonds labellisés ISR par Aviva Investors France à fin 2021
- 9 produits responsables d'assurance dommage labellisés en 2021
- Jusqu'à 250 projets d'entrepreneurs à impact pourront être accompagnés et financés en amorçage via l'Alliance for Impact
- Jusqu'à 1 million d'euros investis par projet via l'Alliance for Impact

⁵ Ce classement sera effectué sur la base du benchmark publié par l'initiative *Climate Action 100+*.

Renforcer l'engagement actionnarial

- 2 959 actes d'engagement dont 2311 sur les sujets ESG
- 420 actions d'engagement ayant eu des résultats conformes à nos attentes
- 24 % de vote contre des motions jugées inadaptées au regard de nos positions ESG / Climat
- 14 % des actions d'engagement relatives au climat

Abeille Assurances a également publié début juillet sa Déclaration de performance extra-financière (DPEF) disponible via [ce lien](#) et sa nouvelle politique hydrocarbures [via ce lien](#)

Le rapport ESG complet via [ce lien](#)

Lien vers le communiqué de presse [ici](#)

Contacts presse :

Abeille Assurances

Karim Mokrane 06 73 77 90 69

karim.mokrane@abeille-assurances.fr

Caroline Chalindar 06 03 60 25 59

caroline.chalindar@abeille-assurances.fr

Enderby

Damien Piganiol 06 46 45 21 23

dpi@enderby.fr

Marie Grillet 06 45 42 91 00

mgr@enderby.fr

Myriam Baghdadi 07 50 63 47 61

mba@enderby.fr

À propos d'Abeille Assurances

Compagnie majeure de l'assurance en France forte de ses 4 200 collaborateurs, 1 000 agents généraux d'assurance et de ses 170 ans d'expérience, Abeille Assurances dispose d'une gamme étendue de produits et services d'assurance, de protection, d'épargne et de retraite à destination de plus de 3 millions de clients. Abeille Assurances propose ainsi ses produits à travers une approche multicanale adaptée aux besoins des clients : un réseau de distribution implanté sur l'ensemble du territoire français (1 000 agents généraux, 1 200 courtiers, 90 conseillers Epargne Actuelle), une banque patrimoniale (UFF) et une approche directe avec 185 conseillers téléphoniques (dont Eurofil). Gérant près de 120 milliards d'euros d'actifs financiers et immobiliers par ses filiales Abeille Asset Management (ex Aviva Investors France) et Abeille REIM (ex Aviva Investors Real Estate France), Abeille Assurances est par ailleurs le partenaire historique de l'AFER, la première association d'épargnants en France (avec près de 754 000 adhérents).

Plus d'informations sur [abeille-assurances.fr](https://www.abeille-assurances.fr)

Abeille Assurances est une entité d'Aéma Groupe, né en janvier 2021 du rapprochement entre Aésio Mutuelle et Macif, un groupe qui imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes.

Plus d'infos sur [aemagroupe.fr](https://www.aemagroupe.fr)